

**SÉANCE ORDINAIRE**  
**Conseil d'établissement – Centre Marie-Médiatrice**  
**28 avril 2025 – 13h40**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement du Centre Marie-Médiatrice, tenue le lundi 28 avril 2025 à 13h40 au 6200 rue des Écores, Montréal.

**PRÉSENTS :**

Mme Halima Ghaty	<i>Représentante des groupes sociaux économiques / Le PITREM</i>
Mme Sofia Kassi	<i>Représentante des professionnels / Conseillère en formation scolaire</i>
M. Serge Florient Ngoundji	<i>Représentant des enseignants</i>
M. Dylan Ste-Croix	<i>Représentant des élèves</i>

**Formant quorum sous la présidence de Mme Halima Ghaty**

**ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :**

Mme Patricia Coulombe	<i>Directrice du Centre Marie-Médiatrice</i>
-----------------------	--

**PERSONNE INVITÉE À LA SÉANCE :**

Mme Clotilde Dyotte-Gabelier	<i>Secrétaire d'école</i>
------------------------------	---------------------------

**MEMBRES ABSENTS :**

Mme Maïté Robinson Décarie	<i>Représentante des élèves</i>
Mme Farinoosh Ghassemi	<i>Représentante des enseignants</i>

## 1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Mme Patricia Coulombe déclare la séance ouverte à 13 h 40, et ce, après avoir constaté le quorum et s'être assurée que tous les membres avaient reçu leur convocation dans les délais prévus.

## 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Patricia Coulombe procède à la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Mme Sofia Kassi, appuyé par M. Serge Florient Ngoundji que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé. Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum (2 minutes)
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (3 minutes)
3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance du 17 mars 2025 (5 minutes)
4. Parole au public (10 minutes)
5. Reddition de compte concernant le budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement (5 minutes)
6. Approbation de la mise en œuvre des services complémentaires 2025-2026 (10 minutes)
7. Suivi information : organisation scolaire 2025-2026 (10 minutes)
8. Approbation : Code de vie 2025-2026 (10 minutes)
9. Approbation : Présentation du calendrier scolaire 2025-2026 (10 minutes)
10. Suivi du budget annuel de l'établissement (10 minutes)
11. Adoption de la résolution – CÉ # 2024-2025-001 – Transfert du budget du CÉ de 400\$ vers le fonds 9 pour la fête des finissants (5minutes)
12. Points d'information/rapports (10 minutes)
  1. Direction
  2. Personnel enseignant
13. Levée de la séance

## 3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance du 17 mars 2025

Il est proposé par M. Dylan Ste-Croix, appuyé par Mme Halima Ghaty, d'approuver le procès-verbal du 17 mars 2025 tel que présenté. Mesdames Patricia Coulombe et Halima Ghaty procèdent à la signature du document. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

## 4. Parole au public

Il n'y a pas de représentant du public présent pour prendre la parole aujourd'hui.

## **5. Reddition de compte concernant le budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement**

Mme Patricia Coulombe propose que le 400,00\$ restant du budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement soit utilisé pour la fête de fin d'année des élèves, pour offrir un repas et payer une partie de la photographe. Une résolution sera préparée à cet effet, son adoption est prévue plus tard à l'ordre du jour.

## **6. Approbation de la mise en œuvre des services complémentaires 2025-2026**

Mme Patricia Coulombe présente la prévision des effectifs pour l'an prochain, et annonce qu'il n'y aura pas de coupures au niveau du personnel de soutien. Tout est reconduit : secrétariat, conseiller pédagogique, surveillant, conseillère à la formation scolaire, TES, etc. Le budget a été calculé sur 190-195 ETP pour la fin de l'année. Les inscriptions pour la session d'été débuteront le 15 mai.

Il est proposé par M. Dylan Ste-Croix, appuyé par Mme Halima Ghaty, d'approuver la mise en œuvre des services complémentaires 2025-2026 tel que présenté. Approuvé à l'unanimité.

## **7. Suivi information : organisation scolaire 2025-2026**

Mme Patricia Coulombe souligne qu'avec l'augmentation des ETP, il y a plus de souplesse pour les cours d'après-midi. Cela permettra d'alléger les classes d'après-midi qui sont toujours bien pleines. Le cours de français de soir sera dorénavant offert trois journées par semaine, à contrat. La musique, l'éducation physique et les sciences humaines/ univers social seront maintenues, et un nouveau contrat en informatique sera ouvert.

## **8. Approbation : Code de vie 2025-2026**

Mme Patricia Coulombe présente la version revampée du code de vie 2025-2026, qui sera publié conjointement avec le guide de l'élève pour la prochaine rentrée. Différentes nouveautés s'y trouvent, notamment :

- **Sanction des études et salle des examens**

Les règles d'entrée en salle d'examen sont maintenant plus claires et mieux définies. Les nouvelles procédures d'accueil, élaborées en réponse à des situations vécues cette année, stipulent que les élèves devront montrer systématiquement leur cellulaire en entrant, et le ranger sous les yeux du surveillant.

- Nouvelle politique d'utilisation des appareils électroniques dans le centre  
Cette politique a été rédigée dans l'optique d'avoir un levier et un cadre clair. La présentation aux élèves est prévue pour dans deux semaines.

M. Serge Florient Ngoundji souligne que le passage sur la réglementation de la tenue vestimentaire comporte certaines formulations ambiguës, notamment le terme « tenue appropriée ». Mme Patricia Coulombe souligne que la rédaction trop précise et restrictive dans le code de vie rendrait son application difficile, d'où le choix d'opter pour certaines formulations plus flexibles. Des discussions auront lieu en CPEPE pour discuter des procédures et des façons de trancher. La question est en effet sujette à interprétation.

Il est proposé par M. Dylan Ste-Croix, appuyé par M. Serge Florient Ngoundji, d'approuver le code de vie 2025-2026 tel que présenté. Approuvé à l'unanimité.

## 9. Approbation : Présentation du calendrier scolaire 2025-2026

Mme Patricia Coulombe présente le calendrier scolaire 2025-2026 au conseil d'établissement.

- Des journées pédagogiques sont prévues le 3 septembre (CMM), le 3 novembre (choix des enseignants) le 8 décembre (CSSDM), les 26-27 mars (colloque de l'Alliance), le 4 mai (choix des enseignants) ainsi que le 30 juin (CMM).
- Le centre fermera pour cette année trois semaines pendant l'été, les deux semaines de la construction et la semaine suivante. Les élèves d'Emploi Québec assujettis à l'assiduité ne seront pas pénalisés.

Il est proposé par M. Dylan Ste-Croix, appuyé par Sofia Kassi, d'approuver le calendrier scolaire 2025-2026 tel que présenté. Approuvé à l'unanimité.

## 10. Suivi du budget annuel de l'établissement

Mme Patricia Coulombe présente le plan d'effectifs.

- Plusieurs mesures servent à payer des salaires du personnel, notamment, des mesures dédiées (fonds 6) en page 6 et 7 du document présenté : Tutorat, Mesure 15141, Mesure 15154 annexe 49 et 50, Mesure Accroche toi en FGA (salaire enseignant de musique), etc.
- Le montant de 18 000\$ qui apparaît pour « Embellissement cour d'école » sera retiré

Il y a aussi des dépenses associées à la formation du personnel :

- Formation continue CP : 14 000\$ non récupérable
- Un déficit de 412\$ apparaît dans le budget décentralisé, il s'agit du congrès de Mme Farinoosh Ghassemi, attribuable à une mesure
- Mesure *Soutenir le leadership pédago-numérique* (1146\$) pour un congrès d'enseignants à venir

Certaines autres dépenses sont encore à venir d'ici la fin de l'année :

- Sorties culturelles 2 451\$ : Manon Lévesque, Jean-Garry Saint-Jean et Sylvie Pin ont des projets pour des sorties avec le budget restant.
- Bienveillance des écoles : servira à offrir un déjeuner de fin d'année aux enseignants
- Amélioration du français 217\$ : le budget reste à dépenser, il sera peut-être attribué à des dépenses faites dans le cadre de la semaine du français au printemps dernier.
- M15158 Collaboration équipe école 93\$

Le budget officiel mis à jour sera déposé à la prochaine rencontre du CÉ.

## **11. Adoption de la résolution CÉ # 2024-2025-001 Transfert du budget du CÉ de 400,00\$ vers le fonds 9 pour la fête des finissants**

Il est proposé par M. Dylan Ste-Croix appuyée par Mme Sofia Kassi qu'un montant de 400,00 \$ soit transféré du fonds 4 au fonds 9 pour payer une partie des frais relatifs à la fête des finissants (nourriture, photographe, location d'équipement, etc.) qui aura lieu le 17 juin 2025. La résolution est adoptée à l'unanimité. Un document à cet effet sera à signer à la prochaine rencontre du CÉ.

## **12. Points d'information/rapports**

### **12.1. Direction**

La direction n'a pas de points d'informations supplémentaires à apporter.

### **12.2. Personnel enseignant**

M. Serge Florient Ngoundji souligne qu'il serait bien de mettre de l'ordre dans le matériel informatique au local 208. Nous allons demander à notre technicien Driss Nafea de faire un ménage estival. Il y a beaucoup de portables désuets, nous pourrions peut-être en disposer via l'organisme Insertech. Un suivi sera fait avec le technicien.

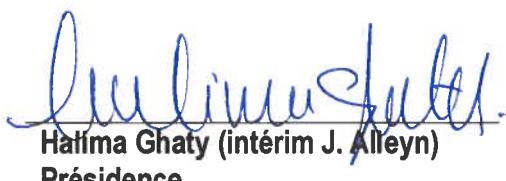
### 12.3. Conseil des élèves

M. Dylan Ste-Croix mentionne que l'attente d'une semaine pour les réactivations de dossiers d'élèves est trop longue et demande s'il serait possible de procéder autrement. Mme Patricia Coulombe répond que non, à cause des considérations pratiques, notamment que la technicienne a l'organisation scolaire est là seulement deux journées par semaine, donc il y a un délai minimum à respecter pour avoir le temps de réactiver les dossiers. Cela informe aussi les enseignants qu'ils accueillent de nouveaux élèves les lundis.

M. Dylan Ste-Croix demande s'il serait possible de climatiser toutes les classes. Mme Patricia Coulombe répond que non, mais que nous aurons des ventilateurs performants pour soulager les élèves lors des grandes chaleurs.

### 13. Levée de la séance

M. Dylan Ste-Croix propose la levée de la séance, appuyée par Mme Sofia Kassi. La séance est levée à 14 h 19.



Hafima Ghaty (intérim J. Alleyn)  
Présidence



---

Patricia Coulombe  
Direction d'établissement